

COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR DU 03/06/2025- LIGUE ESCRIME CVL



En visio



Mardi 3 juin 2025, à 19h



Membres présents : Éléa COQUARD, Clémentine DESPERELLE, Gwladys JALLET, Christophe LAROCHE, Yannick LE CLEAC'H, Noémie MARCHESE, Fabienne MORETTE, Marie Thérèse RONDIN, Nathalie TRAVAUX et Bruno VIZATELLE.



1. INFORMATIONS FINANCIÈRES

La Fédération Française d'Escrime augmente toutes ses licences de 3€.

Le président de Ligue propose d'augmenter de 2€ ou 3€.

Les membres du Comité Directeur préfèrent augmenter de 2€ : pas d'abstention, pas de vote contre. La part régionale des licences augmentera donc de 2€ (5€ d'augmentation au total, sans les tarifs des comités départementaux).

L'ANS va très certainement disparaître. Le dispositif devrait être repris par les différentes DRAJES, en proposant plutôt des projets pour les clubs.

2. POINT MATÉRIEL

Pour que le matériel soit remis en état plus rapidement dans la saison et pour garantir du matériel fonctionnel pour les clubs qui en ont besoin, la Ligue ne stockera plus le matériel de piste à la Homebox d'Orléans mais directement chez notre ATR, le Maître David BUCQUET. Il se chargera de la réparation du matériel et des rendez-vous avec les clubs pour la restitution du matériel (à côté de Blois).

Le chèque de caution passe de 40€ à 50€, avec un service amélioré, en lien avec l'auto-entreprise de David.

Pas d'abstention, pas de voix contre. L'augmentation du chèque de caution pour le matériel de piste de Ligue a été approuvée par le Comité Directeur.

3. POINT SUR LE PRIX DES ENGAGEMENTS

Le Président de Ligue propose d'augmenter d'un euro le prix des engagements pour les épreuves individuelles (circuits régionaux et championnats régionaux) :

- 16€ au lieu de 15€.
- 8€ pour les animations régionales pour les plus jeunes
- Pas de changement niveau équipes.

Les épreuves vétérans ont une contrainte supplémentaire : il est désormais obligatoire d'avoir un médecin sur la compétition. Il est donc proposé de passer le prix des engagements à 18€ uniquement pour les épreuves vétérans.

Les regroupements fleuret seront désormais payants : 8 € seront versés à la Ligue par inscription. Cette année, 5 dates de regroupements ont été prévues. Ces regroupements se sont déroulés les samedis, de 14h à 17h, avec inscription libre pour une vingtaine de personnes maximum environ, en fonction des salles accueillantes. Progrès réalisés, une formule compétitive appréciée.

Pas d'abstention, pas d'opposition. Le prix des regroupements fleuret pour 2025-2026 a été approuvé par le Comité Directeur.

4. POINT SUR LE PROCHAIN STAGE DE LIGUE

Nous avons besoin d'une deuxième session de stage de ligue pour les candidats à la formation animateur-éducateur pour compléter le stage de février.

Après un sondage envoyé aux personnes en formation, le stage devrait se dérouler courant octobre/novembre 2025, en fonction du calendrier national/régional. Le précédent stage s'était déroulé au CRJS de Blois avec des intervenants extérieurs, que nous pourrions renouveler.

Il nous faut 3 jours pour compléter le volume d'heures impératif pour la formation. Deux choix pour le déroulement du stage :

- Soit au CRJS de Blois (plus cher)
- Soit dans un club, mais les candidats devront s'organiser pour l'hébergement.

L'option 1 est choisie parce que les candidats ont déjà payé assez pour financer un deuxième stage. Personne ne s'abstient, le deuxième stage au CRJS de Blois est donc approuvé par le Comité Directeur.

5. ÉVOLUTIONS ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

- En début d'olympiade, notre ATR David BUCQUET avait souhaité une ETR élargie pour que tout le monde puisse s'investir et donner son avis. L'objectif était également que les commissions d'armes soient élues pour 4 ans (olympiade complète) afin de ne pas perdre en efficacité entre la fin d'une saison sportive et le début d'une autre ; pour enchaîner les actions sans attendre le processus de recrutement fastidieux et chronophage. Le fonctionnement des commissions élargies n'a pas eu l'effet escompté en raison du manque de temps de ses membres et du calendrier chargé de nos enseignants au sein de l'ETR.

- Les enseignants qui constituent l'Équipe Technique Régionale ont été très occupés cette année, aucune visio n'a pu être réalisée cette année en raison des différences au niveau de leurs calendriers. Un groupe What'app avait été créé en réponse à ce problème afin d'avoir des réponses plus rapides sur des sujets urgents par rapport aux mails, mais malheureusement cela n'a pas fonctionné non plus. Notre ATR David BUCQUET propose donc de fonctionner avec des commissions d'armes réduites : 2 personnes maximum par commission, afin de pouvoir travailler rapidement et de développer de nouveaux projets.
- Pour les classements régionaux, c'est désormais David qui les mettra à jour au fur et à mesure. Il les enverra ensuite à la personne de la commission d'arme concernée, qui se chargera de les vérifier avant envoi aux clubs et publication sur le site internet de la Ligue. Les vérifications des classements et des formules au fil des sélections ont pris beaucoup de temps, par rapport à une mise à jour des classements qui aurait pu être faite au fur et à mesure par David. Pas de personne contre, pas d'abstention. Le Comité Directeur valide l'ETR avec commissions réduites et la mise à jour des classements régionaux par David.

6. PROCHAINE CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

- La prochaine conférence des présidents et présidentes de clubs se déroulera le samedi 30 août 2025 à partir de 14h, à Olivet à la Maison des Sports. Nous inviterons les personnes qui le souhaitent à venir plus tôt le midi pour déjeuner. La grande salle a déjà été réservée.

7. INFORMATIONS DIVERSES

- La Ligue a déposé un dossier handicap auprès de la fondation Banque populaire pour un montant de subvention de 6000€, nous attendons le mois de juin pour le passage du jury et le retour de la fondation sur l'aide accordée ou non.
- Et pour information, la FFE souhaite déposer un dossier pour récupérer la délégation handisport escrime. Le dossier est à rendre pour le 30 juin 2025, pour une délibération fin décembre 2025 pour la FFE. Cela concerne la prise en charge par la FFE de l'organisation de l'escrime fauteuil et de la pratique para-escrime en général. Le constat général est que l'escrime n'est pas assez prise en charge par la Fédération Handisport, par rapport à d'autres sports. Cela sera abordé lors d'un Comité Directeur fédéral.

- Concernant la formation bi-qualifiante, les élus et les partenaires privés sont très accueillants pour ce projet, ils le soutiennent. Tous les acteurs du projet sont prêts pour avancer sur le projet.
- À propos des informations sportives de l'année, David a eu beaucoup de difficultés pour les inscriptions des Championnats de France car les enseignants ne renseignaient pas les remplaçants disponibles en même temps que les sélectionnés. Il faudrait également mettre en place de compétitions pour les néo-pratiquants (5 ans ou moins d'expérience) + mettre en place une compétition ou plusieurs pour des équipes à partir de M9-M11 pour l'esprit d'équipe.
- Les JNA vont être décentralisées ; organisées par les comités départementaux pour que les candidats à la formation d'arbitrage puissent passer l'examen le plus près de chez eux possible.
- Concernant la Fête des jeunes : le regroupement est ce samedi. Pour une première édition du stage préparatoire à toutes les armes, nous allons être conciliants niveau présence, même si c'est censé être obligatoire et que la date était prévue dans le calendrier depuis le début de la saison sportive. Nous serons moins tolérants l'année prochaine.
- Sur le prochain règlement sportif fédéral, les stages pourraient permettre d'avoir des points dans les classements et feront partie des sélections pour les épreuves nationales de fin d'année.

Yannick Le Cleac'h

Président de la Ligue Régionale
d'Escrime Centre-Val de Loire

Ligue Régionale d'Escrime
Centre-Val de Loire
1240 Rue de la Bergeresse
45160 Olivet
escrime.centre@gmail.com
07.77.31.40.07